

Situation des réfugiés en Mauritanie

Les méthodes partiales du coordinateur de la FLM

C'est ce qu'est venu dénoncer un jeune réfugié de la République Démocratique du Congo (RDC) ex-Zaire. Mohamed Wangi Boketsu de son nouveau prénom musulman qu'il a adopté à sa conversion à l'Islam, ex-Corneille, il est arrivé en Mauritanie au mois de décembre 2003.

Au nom de ses autres compatriotes ainsi que d'autres nationalités regroupées au sein de l'ensemble des réfugiés de l'Afrique Centrale en Mauritanie (République du Congo Brazzaville, Angola, Côte d'Ivoire) à peu près une dizaine d'individus, décrier la persécution dont ils font l'objet de la part du coordinateur des réfugiés au sein de la Fédération Luthérienne Mondiale (FLM), M. Aboubacar Sylla. En Mauritanie, nous explique Mohamed Wangi Boketsu, les problèmes matériels des réfugiés sont gérés par la FLM en vertu d'un accord entre elle et l'UNHCR qui apporte les financements.

En vertu de cet accord, la FLM doit aider les réfugiés étrangers en Mauritanie pour leurs besoins quotidiens en octroyant des aides gérées par la FLM représentée

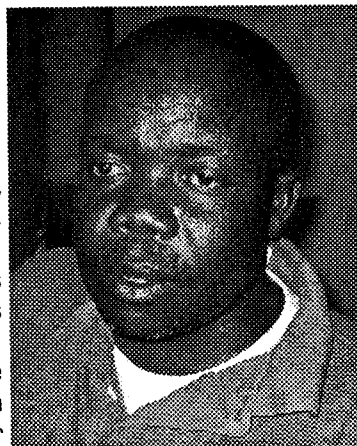
par le coordinateur des réfugiés M. Aboubacar Sylla.

Il s'agit de financer des micro-projets, les soins médicaux, le paiement de loyer et la somme de 5.000 UM trimestriellement. Mais le problème pour ces réfugiés qui se déclarent victimes de persécution à cause des mauvais traitements que leur inflige le coordinateur, est qu'il n'a jamais été mandaté ni choisi par les délégués pour les représenter. C'est un réfugié sierra-léonais et a été choisi pour des critères subjectifs par la FLM en fonction des liens qui existent entre eux.

En plus, il n'a jamais été contrôlé et ne s'acquitte pas convenablement de son travail envers les réfugiés. Il devait les épauler, les guider et résoudre les problèmes qu'ils affrontent. La plupart du temps, continue-t-il, à raconter, il est absent de son bureau qu'il n'ouvre que peu de temps. Il ne se

met qu'au service des gens qui lui sont proches : compatriotes et autres anglophones. Et de conclure que " c'est une violation grave des droits des réfugiés et une atteinte aux droits de l'Homme et de la convention de Genève. "

En plus, M. Sylla continue à accuser Wangi Boketsu fait la différence entre les réfugiés dont il qualifie certains de patrons et d'autres de vulnérables. Tout cela dans le but de favoriser ses amis et proches. Or, le mot réfugié est synonyme de vulnérabilité. Alors il propose au gouvernement mauritanien de fermer ce bureau dont



les réfugiés en sont victimes ou de nommer un citoyen mauritanien qui sera juste et équitable envers tous les réfugiés.

Enfin, il demande au HCR de réviser les textes des statuts de réfugiés en Mauritanie. Car il se demande pourquoi les réfugiés ne doivent pas demander la réinstallation dans un autre pays du moment qu'ils sont toujours dans la sphère du droit international.